

----- Message transféré -----

Sujet :Fwd: Demande destitution

Date :Mon, 10 Dec 2018 13:48:46 +0100

De :xxxxx

Pour :article68@upr.fr

Bonjour Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après les "échanges" entre le Député Straumann et moi-même concernant la destitution proposée par l'UPR.

Pour information, je n'ai eu aucune réponse des Sénateurs Bockel, Danesi, Schillinger et Troendle.

Un grand merci pour ce que vous faites,

xxxxx

----- Forwarded message -----

From: xxxxx

Date: jeu. 6 déc. 2018 à 18:04

Subject: Re: Demande destitution

To: xxxxx

Monsieur le Député,

Je vous remercie tout d'abord d'avoir pris le temps de me répondre.

Je trouve cependant votre réponse bien défaitiste et cela me porte à croire que vous ne réalisez pas le pouvoir dont vous disposez.

Je suis bien conscient que "notre" président ne sera certainement pas destitué, mais cette procédure lui ferait réaliser qu'il n'est pas intouchable.

Je ne suis pas sûr que beaucoup de monde aurait parié sur la réussite de l'appel du Général De Gaulle au moment où il a été prononcé. N'oublions pas que la symbolique et le courage peuvent être inspirateurs.

Enfin, au vu de l'ampleur du mouvement actuel, l'ensemble du peuple Français reconnaîtrait ENFIN un élu s'opposer pour de vrai au gouvernement (dissolution de l'assemblée et autre motion de censure sont des oppositions de pacotilles).

Vous dîtes partager mes préoccupations (qui sont celles du peuple Français). Quelle est donc votre action face à ce monarque des temps modernes (qui n'est qu'à un tiers de son mandat !!!) car vous savez comme moi que les élections européennes qui n'intéressent personne, n'y répondront en rien ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations républicaines.

xxxxx

Le mar. 27 nov. 2018 à 07:53, Eric Straumann <xxxxx> a écrit :

Bonjour Monsieur xxxxx,

Je partage vos préoccupation.

Mais une telle procédure n'a évidemment aucune chance d'aboutir.

Il est préférable de s'exprimer lors des prochains scrutins.

Bien cordialement.

[Eric STRAUMANN](#)

Le lundi 26 novembre 2018 à 16:04:40 UTC+1, xxxxx a écrit :

Monsieur le Député,

Je vous prie de prendre note du courrier ci-joint.

Dans l'attente de votre prompt réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations républicaines.

xxxxx